La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation de la Loire-Atlantique
110, rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
loireatlantique@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

MAIRIE DES MOUTIERS-EN-RETZ
15 place de l'Eglise Madame
44760 Les-Moutiers-en-Retz
02 40 82 72 05
dgs@mairie-lesmoutiersenretz.fr
www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les partenaires du projet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Loire Atlantique

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de

la chapelle de Prigny aux Moutiers-en-Retz

en Loire-Atlantique

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune des Moutiers-en-Retz - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Restaurer une chapelle du XIème siècle

LE PROJET

Par son ancienneté, la chapelle de Prigny relève d'un art roman primitif, d'une grande sobriété. L'édifice a été ornementé aux XVIIème et XVIIIème siècles de trois beaux retables représentatifs du savoir-faire des artistes locaux.

Le projet de restauration a été initié en raison du péril encouru par ces oeuvres d'art, dans un environnement marqué par l'usure du temps et les contraintes liées à l'hydrologie. Ainsi la tranche ferme de travaux concernée par la collecte de dons consiste dans la restauration du clocher (maçonneries, charpente et couverture), celle des extérieurs de la nef (façades nord et ouest) et la révision de la toiture, des réseaux d'assainissement et du mur de clôture. Divers travaux de menuiserie et d'électricité complèteront cet ensemble.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Une chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste est attestée dans l'ancienne ville de Prigny dans la seconde moitié du XIème siècle. Chapelle probablement d'origine castrale, elle devient église paroissiale de Prigny à la fin du Moyen-Age et le reste jusqu'à la Révolution. Un clocher, parfois identifié comme ouvrage défensif, est édifié au XIVème siècle. Vers 1661-1662, le maître-autel dédié à Saint Jean-Baptiste et le retable de la Vierge sont édifiés par Etienne Bedoy, architecte et sculpteur. Un troisième retable est édifié au XVIIIème siècle. Les deux travées du choeur contenant les trois retables ont été classés au titre des monuments historiques en 1913.

LA MOBILISATION

La chapelle de Prigny a vocation à acueillir des concerts classiques, des poésies musicales, des expositions et des conférences. Ces événements pourront être organisés par la commune et plusieurs associations dont "Les Mercredis de Prigny". Les concerts organisés à la chapelle en saison par cette association génèrent une affluence importante et jouent un rôle important dans l'attractivité communale.

L'association fait également découvrir le patrimoine historique des Moutiers-en-Retz, en particulier la chapelle et ses abords, par des visites libres ou guidées.

Montant des travaux	**474 811 €**
Objectif de collecte	**65 000 €**
Début des travaux	**Juillet 2023**

Crédit photos © Commune des Moutiers-en-Retz

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de la chapelle de Prigny aux Moutiers-en-Retz

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87937
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la chapelle de Prigny aux Moutiers-en-Retz

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐